

Sujet : [INTERNET] Enquête d'utilité publique Chronoligne Le Mans

De : Yannick VELLUET

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Date : 03/04/2024 12:56

Monsieur le Préfet,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint mes observations concernant l'enquête d'utilité publique pour le projet Chronolignes LE MANS Métropole.

Pour commencer je pense que la création de ces Chronolignes en remplacement des lignes de bus existantes est un projet globalement inutile et d'une dépense exorbitante.

Pour prendre comme exemple l'Avenue Bollée, la ligne de bus aujourd'hui est tout le long en voie prioritaire aménagée, en quoi ces aménagements apporteront-ils un gain ?

Un deuxième point dans le cas de la création de cette Chronoligne desservant le Quartier Gazonfier, je voudrais apporter ma réflexion.

Le projet de la chronoligne emprunte une section de la rue Albert Samain entre la rue Marivaux et le rond-point avec la rue Alfred, de Vigny.

N'aurait-il pas été plus simple d'aménager la rue Frédéric Mistral sur cette portion ?

Cette rue est aujourd'hui à sens unique du Bd Pablo Néruda vers la rue Alfred de Vigny.

Le projet de prolongement de la rocade abandonné, cette rue a été réalisée sur l'emplacement qui lui avait été réservé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Gazonfier et sur un terrain public

Le projet rue Albert Samain, engendre un élargissement sur des terrains privés qui devront être préemptés.

Les dos des garages à droite sur rue Marcel Proust seront de ce fait dénudés des plantations existantes et seront propices aux tagguez et donc une dégradation visuelle de propreté du quartier

La Chronoligne et les voies cyclables pourraient être en voie réservée sur l'actuelle rue Frédéric Mistral et laisser la rue Albert Samain aux seules voitures dans les deux sens sans y faire de travaux.

Je précise que le débouché de la rue Albert Samain vers la rue Marivaux comporte un fort dénivelé qui est parfois un obstacle aux bus lors de problèmes climatologiques. (Ligne de bus systématiquement interrompue lors de neige ou verglas) et est également une nuisance sonore lors du redémarrage en côte des bus après l'arrêt aux feux tricolores.

L'avantage d'utiliser la rue Frédéric Mistral depuis la rue Alfred de Vigny au niveau du rond-point ferait un tronçon sur un terrain plat, plus pratique aux Chronobus et totalement sécurisé aux cyclistes. L'arrêt du bus actuel pourrait glisser le long de cette voie.

Je vous remercie Monsieur le Préfet de bien vouloir prendre en compte mes observations dans le cadre de l'enquête d'utilité publique du projet Chronoligne Le Mans et vous adresse mes salutations distinguées.

Cordialement

Yannick VELLUET